

Communiqué de presse

STid, premier constructeur RFID à recevoir la Certification de Sécurité de Premier Niveau (CSPN)

Paris, le 21 mars 2013

STid, constructeur RFID français et développeur de solutions innovantes à forte valeur ajoutée, a brillamment obtenu la Certification de Sécurité de Premier Niveau (CSPN) pour sa solution de d'identification Haute Sécurité pour le contrôle d'accès*.



Autorité compétente en matière de défense, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) garantit la sécurité nationale et contrôle l'accès aux informations. L'ANSSI a également pour principales missions de détecter et de délivrer des labels aux produits de Haute Sécurité, essentiels à la protection des réseaux les plus sensibles de l'Etat. L'ensemble des produits certifiés par l'ANSSI deviennent des références sécuritaires pour les structures gouvernementales mais également dans le secteur tertiaire privé.

STid est le seul et premier constructeur RFID à obtenir la CSPN. Le lecteur STid (LXSW33*) et son protocole sécurisé de communication SSCP V2 (STid Secure Common Protocol) ont atteint l'ensemble des objectifs de résistance aux attaques physiques et logiques de la cible de sécurité. Le but d'une telle certification est de faire apprécier, par un laboratoire indépendant et qualifié par l'ANSSI, la conformité du produit à sa cible de sécurité. *« Après de multiples attaques et tentatives d'intrusion dépassant parfois le seuil d'exigence de l'ANSSI, le lecteur* 13.56 MHz et le protocole sécurisé SSCP V2 STid ont pu recevoir la CSPN sans aucune réserve. C'est d'ailleurs la première fois que l'ANSSI certifie un lecteur RFID de contrôle d'accès avec succès... »*, annonce Vincent Dupart, Directeur Général de STid.

« Cette certification est non seulement le résultat d'une volonté de positionner nos produits au meilleur niveau, mais aussi de prouver la sécurité que nous avançons auprès de nos clients et partenaires. La CSPN est un gage de confiance, et va créer une référence dans le monde des lecteurs de contrôle d'accès pour aider les clients et utilisateurs à appréhender leurs solutions et leur sécurité. La sécurité de nos produits est considérée de manière globale, et prend en compte autant la protection des données que la protection physique des lecteurs grâce à leurs propriétés antivandales. », ajoute Pierre Antoine Larrera de Morel, Directeur Commercial de STid.

L'obtention de cette CSPN positionne STid comme le constructeur RFID le plus avancé dans le domaine du contrôle d'accès et renforce le succès de la gamme de lecteurs Haute Sécurité SIS (Secure Identification System). « C'est toute l'architecture matérielle et logicielle de STid qui est aujourd'hui récompensée et positionnée comme la référence sécuritaire du marché. Nos solutions garantissent la parfaite maîtrise des paramètres de sécurité tout au long de la chaîne d'information, entre le badge et le système de gestion », conclut Pierre-Antoine Larrera de Morel, Directeur Commercial de STid.

(* Lecteur certifié : LXS33EPH57AD1 – Certificat ANSSI-CSPN-2013/03 du 19 mars 2013

A propos de STid

Votre partenaire d'identification sans contact

Depuis 1996, STid est spécialisée dans les technologies d'identification « sans contact » par radiofréquence (RFID). STid conçoit, fabrique et commercialise des lecteurs et tags destinés aux marchés de la **sécurité** et de la **traçabilité industrielle**.

Leader sur le marché français de l'identification des personnes, STid développe et commercialise une gamme complète de solutions et produits haute sécurité. Elaborés sur les technologies RFID opérant à toutes les fréquences (125 kHz, 13.56 MHz, UHF), compatibles avec l'ensemble des technologies de puces (NXP Mifare® et DESFire®, ST, EMarin, Inside Secure, Legic®, etc.) et standards internationaux (ISO 14443 A-B, ISO 15693, ISO 18000, etc.), les solutions STid intègrent les dernières fonctionnalités et niveaux de sécurité.

Pour de plus amples informations : www.stid.com

A propos de l'ANSSI



L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 (Journal officiel du 8 juillet 2009), sous la forme d'un service à compétence nationale. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), autorité chargée d'assister le Premier ministre dans l'exercice de ses responsabilités en matière de défense et de sécurité nationale. A ce titre elle est chargée de proposer les règles à appliquer pour la protection des systèmes d'information de l'État et de vérifier l'application des mesures adoptées.



La CSPN : En application des décisions prises lors du CISI du 11 juillet 2006, l'ANSSI est chargée de proposer et d'expérimenter un processus de délivrance d'un label de premier niveau pour les produits de sécurité des systèmes d'information permettant notamment de labelliser des logiciels libres.

Pour de plus amples informations : www.ssi.gouv.fr/fr/produits-et-prestataires/produits-certifies-cspn